

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 54 (1909)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** Informations

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## INFORMATIONS

### SUISSE

† **Lieutenant-colonel Richard Schæppi.** — Les camarades du lieutenant-colonel Schæppi, chef d'état-major de la 2<sup>e</sup> division et instructeur d'infanterie, ont tous appris avec un vif chagrin la mort de cet officier, survenue le 26 avril au matin. Les obsèques ont été célébrées et les honneurs militaires rendus le lendemain, à Colombier. Sur la tombe, le colonel Schulthess, instructeur d'arrondissement de la 2<sup>e</sup> division, a pris la parole au nom de l'autorité militaire supérieure ; le lieutenant-colonel J. Monnier au nom des camarades du défunt.

Le colonel Schulthess a d'abord rappelé la jeunesse de Schæppi qui, dès ses premières années sentit s'éveiller sa vocation pour la carrière des armes. Il continue en ces termes :

Au gymnase de Winterthur déjà, Schæppi prit la résolution de se vouer au service militaire, et partant de ce principe auquel il est resté fidèle toute sa vie, — que toute chose sérieuse mérite une préparation sérieuse, — il agit en conséquence. Afin d'avoir toujours sa ligne d'opération ouverte; il étudia d'abord le droit aux universités de Zurich, de Pise et de Heidelberg où il fit son doctorat.

Ceci acquis, il se décide pour l'arme principale — l'infanterie — dans laquelle il fit sa carrière militaire. Mais reconnaissant que, dans la suite, l'avantage d'être un parfait cavalier pourrait avoir son importance, et toujours fidèle à son principe de n'entreprendre les choses qu'à fond, il s'engage pour une année comme simple écuyer au dépôt de remonte de la cavalerie dans la classe des officiers. De là, sa superbe prestance à cheval qui, aussi bien à l'étranger que chez nous, le fit prendre souvent pour un officier supérieur de cavalerie.

Ainsi merveilleusement préparé pour la carrière militaire et possédant une culture générale rare, notre camarade Schæppi entra dans le corps d'instruction de l'infanterie en 1891 à l'âge de 26 ans.

Vu sa connaissance de l'italien, il débuta comme instructeur à la 8<sup>e</sup> division où, sous la direction paternelle et intelligente du colonel divisionnaire (plus tard colonel commandant de corps) Henri Wieland, il passa des années dont le souvenir est toujours resté gravé dans son cœur. Ce bienveillant chef sut développer en lui les excellentes qualités qui lui valurent en haut lieu et de la part de tous ceux qui l'ont connu l'estime et la considération pour son caractère militaire, sa droiture, sa franchise, pour sa manière de

comprendre la position, les devoirs et la responsabilité de l'officier, plus particulièrement de l'officier instructeur, pour sa façon d'envisager l'honneur de l'uniforme et de l'armée.

Comme jeune officier, plein d'entrain et de vie, notre camarade n'a jamais négligé de développer son instruction militaire. Il se tenait constamment au courant de la littérature militaire et son esprit clair et pratique sut toujours nettement distinguer ce qui pouvait le mieux s'adapter à nos institutions militaires et ce qui était ou trop beau ou trop compliqué pour nous.

Il fit avec grand succès ses écoles à l'état-major général.

En 1894-95, il eut l'honneur d'être désigné pour accomplir un stage d'un an au 110<sup>e</sup> régiment Empereur Guillaume I, à Mannheim. C'est là qu'il fit, dans la maison du baron de Stengel, la connaissance de sa future épouse avec laquelle il fut étroitement uni jusqu'à ce jour par une vie de famille des plus heureuses.

Rentré en Suisse, il fut transféré à la 7<sup>e</sup> division et à plusieurs reprises commandé aux écoles centrales. Reconnaissant ses capacités et son talent pour l'instruction des officiers, ses supérieurs l'appelèrent, en 1901, à titre définitif, comme chef de classe aux écoles centrales. Il y resta 5 ans, jusqu'à son transfert à Colombier.

C'est à ces écoles que nombre d'officiers de toutes les armes et de tous les grades appelés de toutes les parties de notre pays ont pu apprécier son enseignement toujours rehaussé par des applications tactiques dans le terrain, développées avec une grande habileté et une rare compétence. Nous les savons unanimes dans leur reconnaissance envers le défunt.

Dans l'armée notre camarade a toujours été incorporé comme officier de troupe. Major, il fonctionne d'abord en qualité de chef d'état-major de la 8<sup>e</sup> division, puis comme commandant d'un bataillon du Toggenburg. Lieutenant-colonel il est désigné en qualité de chef d'Etat-major de la 2<sup>e</sup> division.

Lors de la révision du règlement d'exercice de l'infanterie (1905 à 1907) il fit partie de la Commission chargée de ce travail et nous nous rappelons la part active qu'il prit aux délibérations.

Par deux fois, notre ami eut l'honneur d'être chargé de missions auprès d'armées étrangères. La première fois, il y a quelques années, il participa aux manœuvres de l'armée italienne dans la province de Venise ; puis l'année dernière aux manœuvres du XIV<sup>e</sup> corps en Alsace. Nous nous rappelons toujours sa joie à l'idée de revoir, après 15 ans, le corps d'armée badois où il avait passé son stage comme capitaine et où il conserva jusqu'à sa mort des relations personnelles solides.

Notre ami avait ainsi devant lui une belle carrière qui lui était chère par-dessus tout. Qualifié sous tous les rapports ; capable à n'importe quel moment, de prendre la responsabilité de fonctions supérieures, soit celles d'un

commandant, soit celles d'un chef d'instruction dans l'armée, il avait pour lui l'avenir et l'avancement lui semblait assuré.

La mort impitoyable vient de détruire toutes ses espérances.

Depuis plusieurs années déjà le lieutenant-colonel Schæppi était souvent souffrant ; non seulement atteint de rhumatisme, il semblait qu'une maladie occulte minait sa santé. Le 11 novembre de l'année dernière une crise cardiaque le foudroyait, une maladie de cœur très grave se déclarait. Mais pendant six mois il lutta contre cette ennemi dangereux et tenace avec une volonté et un courage admirables. Hélas, le 26 avril au matin, devant une nouvelle attaque cardiaque il succomba.

Ce que sa famille a perdu en la personne de l'époux et du père, toujours bon et affectueux, nous le comprenons. Aussi lui envoyons-nous l'expression de nos vifs regrets et de nos sympathiques condoléances.

Ce que ses camarades et ses amis ont perdu vous le savez tous.

Enfin, la Patrie a perdu un excellent patriote ; l'armée un officier d'avenir et de valeur ; le corps d'instruction de l'infanterie un de ses membres les plus distingués.

« Waffengefährte, lebe wohl, in ewiger Ruh' . »

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

*Ehrhardt-Geschütze*, von R. WILLE, Generalmajor 3. D. 1<sup>re</sup> partie avec 154 figures dans le texte et 14 planches. — Berlin 1908 Imprimerie R. Ei- senschmidt.

« Les grands services sans conteste rendus dans la transformation et le perfectionnement rationnels des canons, des pièces à tir plongeant, etc., par le Geheimrat Ehrhardt et les usines qu'il a fondées n'ont jusqu'ici pas été reconnus et appréciés à leur juste valeur dans la littérature militaire — notamment dans celle de l'Allemagne ».

Ainsi s'exprime M. le général Wille dans sa préface de l'ouvrage qu'il consacre tout spécialement à l'artillerie Ehrhardt.

Cette première partie renferme : I. *Le développement du recul sur affût* et II. *Canons de campagne Ehrhardt M/1904 et M/1905*. Ces deux chapitres comptent 221 pages. Ils sont suivis de nombreuses annexes, dont le texte n'occupe pas moins de 312 pages. La seconde partie de l'ouvrage, qui sera prochainement publiée, traitera des pièces à tir plongeant, des pièces de montagne et de quelques autres pièces.

Les questions abordées, d'un vif intérêt pour les artilleurs, sont souvent d'une importance capitale dans la lutte engagée entre les grandes fabriques de matériel et de munitions d'artillerie. On devrait donc s'attendre à de vives critiques, qui n'ont pas fait défaut. Le lecteur sans parti pris trouvera là un intérêt de plus, car il voudra se rendre compte par lui-même de la valeur réelle des services rendus par le Geheimrat Ehrhardt et la *Rheinische Metallwaaren-und Maschinen fabrik*.

A. P.